

# Service citoyen, expression d'attentes de reconnaissance

*Le philosophe allemand Axel Honneth a montré que l'expérience individuelle du déni de reconnaissance peut déboucher sur une prise de conscience du caractère collectif des blessures sociales et se transformer en résistance politique. Le projet d'un service citoyen et son appropriation peuvent être compris à la lumière de la théorie de la reconnaissance développée par Axel Honneth et à la lumière de ses enjeux éthiques.*

CÉLINE TIGNOL

« Je trouve que les jeunes doivent être engagés au sein de la population, et s'ils contribuaient à la cohésion sociale... » (Sylvia).  
« Il faut s'aider — sinon la société va s'écrouler » (Camille).  
« Personnellement je ne peux pas changer le monde, mais je suis un petit peu comme un caillou dans l'eau, ou dans une mare, ou dans une flaque... —, ça fait des ondulations qui augmentent de plus en plus » (Alexandre)<sup>1</sup>.

Lorsque l'on entend les témoignages des jeunes ayant participé au projet pilote du service citoyen et que l'on s'informe des objectifs affirmés par ses promoteurs, nous pouvons être surpris par la présence du thème de la reconnaissance. Il se trouve en effet décliné à différents niveaux. Dans l'expérience vive des jeunes, d'abord, lorsqu'ils témoignent de leur vie dans leur organisme d'accueil (« L'équipe du centre compte sur moi et, quand je ne viens pas, les résidents me réclament. Mon travail est vraiment apprécié. Tout le monde est content de moi. » « C'est valorisant et tout ce qu'on nous donne nous revient puissance mille. » « J'avais besoin de me sentir utile aux autres. ») Et également lorsqu'ils évoquent leur temps de formation (« Les contacts avec le groupe de volontaires m'ont réappris à faire confiance aux autres. ») Des enjeux en termes de reconnaissance se retrouvent encore dans les objectifs explicites de la mise en place de ce dispositif, perçu comme un projet de société qui renforce la solidarité et l'engagement. La solidarité pourrait en effet se caractériser comme reconnais-

<sup>1</sup> Extraits du DVD de présentation du service citoyen.

sance de la valeur des particularités individuelles en vue de la participation aux fins collectives, et la possibilité de l'engagement — et de la collaboration — lui est intriquée. Enfin, face à ces enjeux — celui d'un développement personnel articulé à une implication sociale, du « construire et se construire » —, le service citoyen sur son site (« Principes fondamentaux pour un service citoyen ») rappelle une responsabilité sociale : celle de « transmettre aux jeunes l'envie de vivre en société et de participer à sa construction ». Il se présente ainsi comme un projet en tant que tel qui engagerait l'exercice de cette responsabilité (sans prétendre lui suffire) et en appelle à une reconnaissance juridique.

### UN PROJET DE SOCIÉTÉ

L'objectif le plus manifeste de la Plateforme de promotion du service citoyen est en effet que celui-ci puisse devenir un « temps reconnu et valorisé », dont la reconnaissance serait attestée par l'obtention d'un certificat valorisant les savoirs et compétences développés et par l'acquisition d'un statut juridique pour les jeunes en « service citoyen » (droits, avantages, sécurité sociale, assurance, etc.). Ce nouveau statut suppose aussi que « l'expérience devra [...] faire l'objet d'une valorisation permanente par l'ensemble des acteurs de notre société, tant privés que publics ». Le service citoyen est bien un projet de société qui implique déjà une diversité d'organisations, de sympathisants et d'acteurs politiques, et qui en appelle tout à la fois à une reconnaissance en termes juridiques et en termes d'estime sociale (valorisation de l'expérience qu'auront acquise les jeunes). Le dispositif renvoie donc à la thématique de la reconnaissance à différents niveaux, y compris à un niveau réflexif ; il s'agit de faire reconnaître juridiquement un dispositif dont la particularité est de promouvoir une forme de reconnaissance considérée comme capitale aujourd'hui pour le développement personnel des jeunes, et indissociablement pour la poursuite — et pour les conditions d'une poursuite — de valeurs sociales partagées.

Plusieurs angles de lecture et d'analyse sont évidemment indispensables, et plusieurs types d'arguments peuvent être avancés pour défendre que ce programme, comme l'affirme François Ronveaux, le directeur de la plateforme, « est nécessaire aujourd'hui et qu'il faut une loi pour le cadrer ». Je me propose ici de mettre l'accent, à partir de la perspective d'une philosophie sociale, sur un *besoin social* ou sur des *attentes* que le service citoyen est susceptible de rencontrer. J'aurai pour objectif principal de proposer quelques pistes pour comprendre la *lisibilité* du service citoyen et ainsi son appropriation potentielle, tant par les jeunes impliqués dans le dispositif que par l'ensemble des acteurs de notre société. Mon hypothèse est que le service citoyen peut se comprendre comme l'expression d'attentes de reconnaissance, comme répondant à un besoin de reconnaissance qui porte une exigence de se voir satisfait socialement, ou comme une forme — avec le vocabulaire d'Axel Honneth — de « lutte pour la reconnaissance » qui soutient de puissants enjeux démocratiques.

## AXEL HONNETH ET LES ATTENTES DE RECONNAISSANCE

Quelques traits marquants de la philosophie sociale d'Axel Honneth (successeur de Jürgen Habermas à la direction de l'Institut de recherche sociale de Francfort) vont me permettre de développer cette hypothèse. Pour cet auteur, la reconnaissance est fondamentale sur un plan anthropologique. Le besoin de reconnaissance — et les attentes de reconnaissance qui lui sont concomitantes — est une caractéristique fondamentale des êtres *sociaux* que nous sommes. Cette thèse peut s'appuyer sur une théorie de la constitution de l'identité ; pour Axel Honneth — tout comme pour certains psychologues sociaux desquels il s'inspire —, l'identité personnelle, ou l'identité pratique, se construit dans l'interaction avec autrui<sup>2</sup>. Ainsi le rapport pratique à soi — ou la perception que nous avons de nos propres actes — est indissociable de la perception qu'a autrui de ces actes, ou de la « valeur sociale » qu'il leur octroie.

Cette perspective se retrouve dans l'argumentation du délégué général aux droits de l'enfant, Bernard Devos : « À force d'être taxés d'incapables, de paresseux, de délinquants ou de dangers potentiels, les jeunes finissent par se voir, se ressentir à travers le prisme du stéréotype. L'expérience d'un service civil bien conçu permettrait sans aucun doute de prendre une distance par rapport à ces clichés ». Pour Axel Honneth, puisque le rapport pratique à soi est dépendant du regard d'autrui, nous ne pouvons prétendre à une autonomie pratique (à une « capacité d'agir dans le monde social en poursuivant des objectifs propres ») qu'à condition d'être soutenus, confirmés, fortifiés socialement par des rapports de reconnaissance mutuelle. L'autonomie pratique repose sur des conditions sociales de possibilité ; autrement dit, une liberté concrète n'est pas possible sans support social favorable, sans environnement propice dans l'interaction avec autrui, ou sans conditions intersubjectives qui permettent l'exercice de cette liberté. La reconnaissance représentera alors pour Axel Honneth une exigence morale et un critère pour dénoncer l'indécence de certains rapports sociaux ou fonctionnements sociétaux lorsqu'ils produisent du mépris social. Nous pouvons voir déjà que la notion de reconnaissance permet ainsi d'articuler le rapport à soi-développement personnel (ou réalisation de soi et possibilité de poursuivre dans son environnement social des fins que l'on estime bonnes et souhaitables) avec la nécessité de cadres relationnels, sociaux, légaux, qui sont les conditions de possibilité d'un rapport positif à soi et à autrui, et qui peuvent devenir des enjeux collectifs à part entière.

Dans les témoignages de ceux qui ont expérimenté le dispositif du service citoyen, nous retrouvons plusieurs éléments révélant ce lien entre rapport à soi renouvelé et engagement social (« Le service citoyen a été un tremplin pour moi. Je suis sorti d'une période d'échec et d'oisiveté » « Les animations avec des enfants placés ou des enfants réfugiés m'ont permis de m'ouvrir à des problèmes sociaux que j'ignorais complètement »). Il semble bien qu'en expérimentant des rapports de reconnaissance mutuelle dans des cercles restreints

2 S'inspirant de G. H. Mead, Honneth écrit que c'est la « capacité à susciter en lui-même la signification que son acte revêt pour autrui » qui permet « la possibilité [pour le sujet] de se considérer lui-même comme un objet social pour les actes de ses partenaires » (Honneth, 2007).

(un organisme d'accueil en particulier, le groupe des jeunes en service citoyen), les jeunes ont la possibilité d'en faire le moteur d'un engagement pour une solidarité plus élargie. De plus, il apparaît qu'ils ont bien conscience de rencontrer des besoins sociaux (« Il faut s'aider, sinon la société va s'écrouler »). Comme en témoigne François Ronveaux, les jeunes « se sont vu proposer des missions et formations qui ont contribué à leur intégration dans la société — et ils l'expriment. À savoir que se rendre utile, avoir une place dans la société qui est reconnue, légitimée, contribue à une spirale vertueuse qui remet en connexion avec cette société. Physiquement et psychiquement, entre le début et la fin du service citoyen, cela se voyait sur les jeunes; que ce soit dans leur regard, dans leurs expressions, dans des choses qu'ils ont exprimées ».

Avec Axel Honneth, nous allons maintenant mieux préciser ce que l'on entend par reconnaissance, comment elle se manifeste, et pourquoi elle est susceptible de représenter une exigence ou un besoin social. Nous verrons également, toujours avec Honneth, comment les attentes de reconnaissance peuvent s'exprimer dans une « lutte pour la reconnaissance » et dans des « sémantiques collectives »; le service citoyen pourrait bien être l'une de ces sémantiques. Enfin, nous nous intéresserons à un versant plus politique de la théorie de la reconnaissance, par rapport auquel le service citoyen pourrait trouver encore tout son sens.

## IDENTITÉ ET AUTONOMIE

La reconnaissance est définie par Axel Honneth et Nancy Fraser (une autre théoricienne de la reconnaissance et de la justice sociale) dans leur ouvrage commun, comme « relation réciproque idéale dans laquelle chacun des sujets voit l'autre comme son égal et comme différent de lui, cette relation étant constitutive de la subjectivité; chacun ne devient sujet individuel qu'en vertu de la reconnaissance d'un autre et *par* un autre sujet ». La reconnaissance est donc un rapport intersubjectif constituant pour le sujet individuel (à la fois *égal* et *différent* des autres sujets individuels), porteur d'une exigence de réciprocité sur fond de dépendance mutuelle. En effet, être reconnu comme sujet individuel suppose de reconnaître ceux qui nous reconnaissent, et ce n'est qu'à partir de la reconnaissance que nous accordons autrui que nous pouvons nous reconnaître nous-même comme sujet individuel.

Pour Axel Honneth, la reconnaissance comporte une dimension affective et matérielle: c'est-à-dire qu'elle engage directement nos sentiments et nos émotions, et qu'elle passe par une série de moyens qui vont bien au-delà du langage articulé; elle s'exprime par la gestuelle, les expressions du corps et du visage, et concerne jusqu'à l'organisation des espaces physiques. La reconnaissance, selon Honneth, « devrait être comprise comme le caractère générique des différentes formes prises par une attitude pratique dont l'intention première consiste en une certaine affirmation du partenaire d'interaction » (Honneth, 2006a). Elle nous permet de nous intéresser aux conditions sociales

de l'autonomie individuelle car « de telles attitudes affirmatives [les relations de reconnaissance] ont clairement un caractère *positif* car elles permettent aux destinataires de s'identifier à leurs propres qualités et d'accéder ainsi à davantage d'autonomie » (Honneth, 2006a). La « perception » comme reconnaissance ne renvoie donc pas à une connaissance ou à une identification en un sens visuel ou physique ; elle désigne plutôt quelque chose de l'ordre de *ce qui confère une existence sociale* : « Alors que par "connaissance" d'une personne nous entendons exprimer son identification en tant qu'individu — identification qui peut être graduellement améliorée —, par "reconnaissance" nous entendons un acte expressif par lequel cette connaissance est octroyée avec le sens positif d'une affirmation. Contrairement à la connaissance, qui est un acte cognitif non public, la reconnaissance dépend de médiums qui expriment le fait que l'autre personne est censée posséder une "valeur" sociale » (Honneth, 2006b).

## RECONNAISSANCE ET JUSTICE SOCIALE

Travailler une théorie de la reconnaissance fait partie intégrante du projet d'Axel Honneth d'élaborer une théorie critique de la société qui pourra prendre son point de départ dans les attentes implicites — qui s'explicitent lorsqu'elles ne sont pas rencontrées — que les individus adressent à autrui et à la société. Lorsque ces attentes sont déçues, elles peuvent encore se vivre comme expériences de l'injustice. S'intéresser à l'expérience du déni de reconnaissance, pour Honneth, c'est donc élaborer — par le négatif, par l'expérience de sa négation ou par l'expérience de l'injustice — une théorie de la justice sociale, ou une théorie des conditions universelles de possibilité de la poursuite individuelle et collective de fins éthiques (que chacun puisse poursuivre une vie qu'il estimerait bonne et souhaitable). Mais encore, pour Emmanuel Renault, prendre pour point de départ l'expérience des victimes de dénis de reconnaissance pour repenser notre compréhension de la justice sociale permettrait de contrer la dépolitisation, ou l'écart qui se creuse entre l'expérience vive des individus et le plan de la politique institutionnelle (Renault, 2001). D'après Axel Honneth, les individus ne peuvent réagir de manière affectivement neutre à l'expérience du déni de reconnaissance qui les implique dans leur identité pratique. Ils sont ainsi susceptibles d'entrer dans des « luttes pour la reconnaissance » qui peuvent mener à un élargissement quantitatif (plus de personnes reconnues) et à un approfondissement qualitatif (plus d'aspects de l'identité reconnus) des relations de reconnaissance mutuelle. Il propose ainsi une lecture du développement des sociétés modernes en termes d'expression d'attentes de reconnaissance et de luttes menées en vue d'instaurer les conditions sociales de la reconnaissance mutuelle.

La réflexion d'Axel Honneth est aujourd'hui reçue et discutée notamment en psychologie et sociologie du travail, en sociologie des violences urbaines, et en psychologie sociale plus généralement sur le thème de la souffrance sociale — « un certain type d'expérience sociale négative dans laquelle la dimension subjective de l'expérience est indissociable du contexte social dans

lequel s'insère ce vécu » (Renault, 2001). Mais *pourquoi* la préoccupation pour la reconnaissance est-elle devenue si importante actuellement ? Pour Honneth, cette notion permettrait une « meilleure saisie des sources motivationnelles du mécontentement et de la résistance sociale » (Fraser et Honneth, 2003).

Charles Taylor, dans *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, donne encore quelques éléments de réflexion pour comprendre les changements historiques « dont la conjonction a rendu inévitable la préoccupation moderne d'identité et de reconnaissance ». Il identifie particulièrement deux modifications historiques importantes pour comprendre notre préoccupation pour la reconnaissance : la première est l'effondrement des hiérarchies sociales qui reposaient sur l'honneur et qui justifiaient les inégalités de statut (« pour que certains aient de l'honneur, il est essentiel que tous n'en soient pas dotés »), au profit d'une notion *moderne, universaliste, égalitaire et démocratique* de « dignité ». La seconde est l'émergence, notamment avec Jean-Jacques Rousseau, d'une identité « individualisée » (propre à moi-même et que je découvre en moi-même) porteuse d'un idéal moral d'authenticité (« être fidèle à moi-même et à ma propre manière d'être »). Pour Charles Taylor, la vie humaine est essentiellement et constitutivement *dialogique* (c'est l'interaction avec d'autres — ou au moins avec « ceux des autres qui nous touchent » — qui nous permet de nous définir). Mais il fallait que la reconnaissance apparaisse comme un problème pour faire l'objet d'une préoccupation. Ainsi, pour Charles Taylor, « ce qui est apparu avec l'époque moderne n'est pas le besoin de reconnaissance, mais les conditions dans lesquelles la tentative, pour être reconnue [pour que l'identité personnelle soit reconnue], peut échouer<sup>3</sup> ». Nous pouvons donc soutenir avec Charles Taylor que c'est l'apparition de la possibilité accrue de dénis de reconnaissance, avec les dommages importants qui les accompagnent, qui ont produit une préoccupation pour la reconnaissance.

### TROIS MODES DE RECONNAISSANCE

Faisons encore un pas de plus pour entrer dans la compréhension de ce qu'Axel Honneth entend par reconnaissance, et ainsi pour préciser les différents niveaux auxquels elle peut se décliner dans le service citoyen. Notre auteur observe sa différenciation en trois modes, en trois formes ou en trois « schémas d'approbation » dans les sociétés modernes — qui correspondent à trois types d'expériences négatives du mépris, de la privation ou du déni de reconnaissance. Ces trois modes idéaux, qui sont susceptibles d'évoluer en pratique, sont *l'amour*, *le droit* et *la solidarité*. Chacun rend possible un certain type de rapport à soi.

3 « L'identité socialement dérivée est, par sa nature même, dépendante de la société. Pourtant, dans les premiers temps, la reconnaissance ne s'est jamais présentée comme un problème. La reconnaissance générale a été incorporée dans l'identité socialement dérivée par le fait même qu'elle était fondée sur des catégories sociales que chacun considérerait comme garanties. Alors qu'une identité originale, intérieure et personnelle ne bénéficie pas de cette reconnaissance à priori. Elle doit la gagner par l'échange et la tentative peut échouer. [...] Dans les temps prémodernes, les gens ne parlaient pas d'« identité » ou de « reconnaissance » — non pas parce que les gens n'avaient pas ce que nous appelons une identité, ou parce qu'ils ne dépendaient pas de la reconnaissance, mais plutôt parce qu'ils avaient trop peu de problèmes pour être systématisés en tant que tels. »

*L'amour*, ou la sollicitude mutuelle, est en jeu dans les relations familiales, amoureuses et amicales, et implique des liens affectifs entre un nombre restreint de personnes. C'est le premier niveau de la reconnaissance réciproque, « parce que les sujets s'y confirment mutuellement dans leurs besoins concrets, donc comme des êtres nécessaires » (Honneth, 2007). Le mode de reconnaissance qu'est l'amour représente pour Honneth une « strate fondamentale de sécurité émotionnelle » qui permet à l'individu de manifester ses besoins concrets et qui introduit un rapport à soi en termes de *confiance en soi*. Mais encore, ce mode de reconnaissance — et le type de rapport à soi qui l'accompagne — est condition des deux suivants.

Le *droit* comporte lui aussi une forme de réciprocité, puisque nous ne nous appréhendons comme porteurs de droits qu'en ayant également connaissance de nos obligations ou de nos devoirs envers autrui. Dans la relation juridique, les sujets se reconnaissent mutuellement comme moralement responsables. Mais si la relation juridique porte une prétention à l'universalité, elle est aussi le lieu, pour Honneth, d'une lutte pour la reconnaissance dès lors qu'est réclamée une mise en œuvre qui tient compte de la particularité des situations. Depuis la naissance du droit moderne, il y a eu des évolutions : « Le sujet, quand il se trouve reconnu juridiquement, n'est plus seulement respecté dans sa faculté abstraite d'obéir à des normes morales, mais aussi dans la qualité concrète qui lui assure le niveau de vie sans lequel il ne pourrait exercer cette première capacité » (Honneth, 2007). Enfin, le droit, à vocation égalitaire, renvoie au développement d'une capacité à se rapporter à soi-même comme personne moralement responsable, ou encore au *respect de soi*.

La *solidarité*, ou l'estime sociale, est la forme de reconnaissance actuellement la plus exigeante. Elle est reconnaissance de la valeur des particularités individuelles en vue de la participation aux fins collectives et introduit un rapport à soi en termes d'*estime de soi*, ou de « sentiment de confiance quant aux prestations qu'on assure ou aux capacités qu'on possède, dont on sait qu'elles ne sont pas dépourvues de valeur aux yeux des autres membres de la société » (Honneth, 2007). Les travaux sur la discrimination (sexiste, raciste, générationnelle) peuvent s'intéresser aujourd'hui à cette forme de reconnaissance, ainsi qu'à la reconnaissance juridique.

Chacun de ces modes positifs de reconnaissance correspond à des modes du déni de reconnaissance, qui « menacent de ruiner l'identité de la personne tout entière » (Honneth, 2007) ; le premier porte atteinte à l'intégrité physique de l'être humain. Le second se décèle dans les expériences d'humiliation qui affectent le respect de soi lorsqu'un sujet se trouve structurellement exclu de certains droits au sein d'une société<sup>4</sup>, et le troisième représente un jugement négatif (ou « regard de dénigrement ») porté sur la valeur sociale de certains groupes ou individus ; il attente à la possibilité d'une réalisation de soi dans l'horizon culturel d'une société.

4 Les droits désignent ici « les exigences qu'une personne peut légitimement s'attendre à voir satisfaites par la société, dans la mesure où elle est membre à part entière d'une communauté et participe de plein droit à son ordre institutionnel ». Si ceux-ci lui sont refusés, c'est donc qu'« on ne lui reconnaît pas le même degré de responsabilité morale qu'aux autres membres de la société », et cette situation affecte directement le respect de soi, par l'« incapacité de s'envisager soi-même comme un partenaire d'interaction susceptible de traiter d'égal à égal avec ses semblables » (Honneth, 2007).

Nous avons commencé par voir que la reconnaissance pouvait intuitivement être déclinée à différents niveaux dans le dispositif de service citoyen. Avec la différenciation qu'introduit Axel Honneth, nous pouvons soutenir que la reconnaissance, dans le service citoyen, implique centralement le plan de la solidarité ou de l'estime sociale. Le service citoyen s'adresse également au plan du droit et de la relation juridique (obtention d'un statut juridique pour les jeunes en service citoyen), et encore à celui de la sollicitude mutuelle (l'amitié qui peut se développer entre les jeunes lors des temps de maturation, la relation du jeune à son tuteur, qui l'accompagne au quotidien pendant son temps de service citoyen dans son organisme d'accueil et qui est susceptible de l'aider à résoudre des difficultés personnelles). Mais encore, le service citoyen lu à travers le prisme de la notion de reconnaissance apparaît comme un dispositif qui engage pratiquement différents modes de la reconnaissance, *et* qui les constitue explicitement comme enjeux. Il se présente comme l'une des réponses aux besoins de reconnaissance, *et* il exprime ces besoins. Son impact pratique, sa forme réflexive et le vocabulaire dont il est porteur peuvent nous permettre de comprendre que le service citoyen puisse rencontrer des attentes fondamentales, et qu'il puisse faire l'objet d'une appropriation active. Mais voyons maintenant plus précisément comment nous pourrions comprendre ce dispositif comme expression d'une lutte pour la reconnaissance. Voyons encore en quoi il pourrait nous indiquer quelques pistes pour éclairer une dimension politique de la reconnaissance.

### LES ENJEUX COLLECTIFS

Les luttes pour la reconnaissance — ou les mouvements de revendication pour l'élargissement et l'approfondissement des rapports de reconnaissance mutuelle — peuvent se constituer dans les sociétés modernes, selon Honneth, à partir des deux modes de reconnaissance que sont le droit et la solidarité. Contrairement au mode de reconnaissance qu'est l'amour, ceux-ci sont susceptibles de se constituer en véritables enjeux collectifs, généralisables au-delà de relations particulières (des évolutions de ces deux modes pourront toutefois avoir un effet sur le premier). Nous l'avons vu : pour Honneth, les individus ne peuvent rester affectivement neutres à l'expérience du déni de reconnaissance, et cette expérience est susceptible de les conduire à une « lutte politico-morale » pour la reconnaissance. Quels outils Honneth donne-t-il pour comprendre ce processus ?

Les individus, porteurs d'attentes implicites de reconnaissance vis-à-vis de leurs partenaires d'interaction et vis-à-vis du cadre social dans lequel ils évoluent, éprouvent des émotions négatives (la honte, l'indignation, la colère) lorsque leur est refusée une reconnaissance nécessaire à l'exercice de leur autonomie. Ces émotions sont bien d'abord suscitées par une situation d'interaction et par le fait qu'un besoin n'est pas rempli (elles sont « les réactions affectives au succès ou à l'insuccès de nos intentions » — Honneth, 2007). Les émotions négatives sont donc un symptôme qui peut informer l'individu de ce qu'une



reconnaissance qui lui est pourtant nécessaire lui est refusée. Mais ce premier moment ne suffit pas pour que l'individu puisse faire face à ce déni de reconnaissance. Il faut encore qu'il explicite le « potentiel cognitif » que recèlent ses émotions; c'est-à-dire qu'il prenne conscience du fait que certaines de ses attentes fondamentales ont été déçues, et que cette déception est l'effet de causes sociales. Mais ce deuxième moment — celui de l'expérience de l'injustice — ne suffit pas non plus pour que se constitue une lutte pour la reconnaissance; il faut encore qu'il y ait passage au collectif pour que des « blessures sociales » ou des « expériences négatives du social » puissent fournir le motif d'une « résistance politique ». Pour que ce passage puisse s'effectuer, cela suppose, pour Honneth, « que l'expérience du mépris [...] puisse s'articuler sur un mouvement social déjà constitué » (Honneth, 2007). Et ce qui détermine la possibilité de cette articulation, c'est la formulation et l'interprétation de l'expérience du déni de reconnaissance au sein d'une « sémantique collective ».

Celle-ci se définit pour Honneth comme « un cadre d'interprétation intersubjectif qui les identifie [les sentiments du déni de reconnaissance] comme typiques d'un groupe tout entier » (Honneth, 2007). Elle permettrait « d'interpréter les déceptions personnelles comme quelque chose qui n'affecte pas seulement le moi individuel, mais aussi de nombreux autres sujets » (Honneth, 2007). Ces sémantiques sont pour Honneth amenées par des « idées morales » capables d'enrichir notre vision de la communauté sociale; ces dernières annoncent de nouvelles relations de reconnaissance, en même temps qu'elles manifestent « les causes sociales responsables des blessures individuelles » (Honneth, 2007). Les mouvements collectifs doivent encore être effectivement tournés vers une résolution de la situation problématique ou encore expliciter le « potentiel moral » de la reconnaissance. Nous voyons dès lors que la reconnaissance comme visée peut servir de critère pour discriminer différentes réactions au déni de reconnaissance (qui pourraient tout aussi bien conduire à des dénis reportés sur autrui).

### **LE SERVICE CITOYEN : VERS UNE POLITIQUE DE LA RECONNAISSANCE**

Revenons au service citoyen : nous avons pu le comprendre comme l'expression d'attentes de reconnaissance ou comme répondant à un besoin de reconnaissance (et avant tout du mode de reconnaissance qu'est la solidarité). Nous pouvons encore le comprendre comme l'expression d'une lutte pour la reconnaissance, et particulièrement dans le moment « sémantique » de sa constitution. C'est-à-dire que le service citoyen, porteur d'une vision enrichie de la communauté sociale, est susceptible de travailler sur la signification que nous pouvons donner aux expériences du déni de reconnaissance — qui concerne les jeunes, mais pas uniquement. Cependant, plutôt que se contenter de fournir un cadre d'interprétation à l'expérience négative du déni de reconnaissance, ce dispositif suggère bien plutôt des pistes concrètes, qui peuvent être tra-

## Bibliographie

Blier B. (2007), « La "politique de la reconnaissance" comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes », dans *Pensée plurielle*, n° 14, 1, p. 53-65.

Deranty J.-P. et Renault E. (2007), « Politicizing Honneth's Ethics of Recognition », dans *Thesis Eleven*, 88.

Fraser N. et Honneth A. (2003), *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*, Verso.

Honneth A. (2006a), « La reconnaissance comme idéologie », dans *La société du mépris*, La Découverte.

Honneth A. (2006b), « Invisibilité : sur l'épistémologie de la reconnaissance », dans *La société du mépris*, La Découverte.

Honneth A. (2006c), « Les pathologies du social. Tradition et actualité de la philosophie sociale », dans O. Voirol (dir.), *La société du mépris*, La Découverte.

Honneth A. (2007), *La lutte pour la reconnaissance* (trad. P. Rush), Cerf.

Renault E., (2001), *Mépris social. Éthique et politique de la reconnaissance*, Le Passant ordinaire.

Renault E. (2008), *Souffrances sociales : sociologie, psychologie et politique*, La Découverte.

Taylor Ch. (1994), *Multiculturalisme. Différence et démocratie* (trad. D.-A. Canal), Flammarion.

vaillées conjointement (pas seulement à partir de l'expérience des jeunes, mais aussi à partir d'une responsabilité sociale plus étendue), pour annoncer positivement des rapports de reconnaissance réciproque qui seraient plus satisfaisants.

Plusieurs lecteurs d'Axel Honneth ont soulevé la nécessité d'une politique de la reconnaissance (Deranty et Renault, 2007). Honneth, quant à lui, maintient une attitude agnostique envers les politiques concrètes et tient à se réserver la posture d'un analyste des ressorts moraux très généraux de la conflictualité sociale. Mais le cadre « formel » de la reconnaissance (« seules les conditions sociales de la réalisation de soi sont censées recevoir une élucidation normative, et non les buts mêmes liés à ces accomplissements ») sera-t-il entièrement satisfaisant ? (Honneth, 2006c). Rappellerait-il — et cette question mériterait d'être traitée à part entière — certaines exigences spécifiques des jeunes face au dispositif du service citoyen ? Et en se contentant d'indiquer une exigence de réciprocité dans les rapports de reconnaissance, Honneth prend-il suffisamment en compte les rapports de pouvoir et le caractère contraignant des institutions ? Permet-il véritablement d'envisager la diversité des contextes culturels et sociaux ? Quelle que soit l'issue de ces réflexions, il semble bien que nous ayons ici, avec le service citoyen, un exemple très concret d'un projet de société qui se laisse comprendre au prisme de la reconnaissance et qui pourrait bien engager une politique de la reconnaissance. Son élaboration, son développement et ses effets pourront certainement être porteurs d'une réflexion renouvelée pour une éthique de la reconnaissance. ■